

Arrestation de Soumeylou Boubeye Maïga : Les militants de l'ASMA-CFP dénoncent la politisation du dossier

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021

925

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Laïcité et cohésion sociale

La religion au secours de l'Etat



Police Nationale : La Commune de Koulikoro a désormais un second commissariat



Koutiala : Les cotonculteurs soutiennent la transition et la mise en place d'un bureau provisoire !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 août
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1375

Nouveaux cas confirmés

06

Nouveaux guéris

07

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

23 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
07 cas graves en soins intensifs
116 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

14 895

Guéris

14 111

Décès

539

dont 249 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.14



P.20



/ Une /

Laïcité et cohésion sociale : La religion au secours de l'Etat

P.4

/ Brèves /

Blocage de l'avion de transport militaire Airbus CASA C295 : Un collectif des membres du CNT dénonce « un complot » contre le Mali P.10
 Zone des Trois frontières : Des dizaines de terroristes neutralisés, de nombreux repaires démantelés P.10
 Orange money : Les partenaires rassurent de la disponibilité du service P.11
 Tombouctou : Remise de forages aux populations de certaines communes de la région P.11
 Moussa Mara sur l'achat de l'avion présidentiel : « Le président IBK a parlé du prix, moi j'ai parlé du coût » P.12
 Primature : Le Cadre de Concertation des Femmes des Partis Politiques du Mali reçu par le premier ministre P.12

/ Actualité /

Lutte contre le blanchiment au Mali : Le gouvernement se muscle P.14
 PMU-MALI : Fassery Doumbia, Directeur Général « a su être résilient face à la crise » P.15
 Police Nationale : La Commune Urbaine de Koulikoro a désormais un second commissariat P.17
 Koutiala : Les cotonculteurs soutiennent la transition et la mise en place d'un bureau provisoire ! P.18
 Communiqué du Conseil des Ministres du 1er septembre 2021 P.19

/ Politique /

Pour trouble à l'ordre public : Bakary Togola et son clan interdits d'accès à la C-SCPC P.20
 Coordination Nationale de Soutien à la Transition : Lancement officiel des activités du regroupement P.21
 Arrestation de Soumeylou Boubeye Maïga : Les militants de l'ASMA-CFP dénoncent la politisation du dossier P.22

/ Culture & société /

Programme « Concours Jeunesse et Citoyenneté » : La 3ème Edition parrainée par Mossa Ag Attaher P.23

/ International /

Afghanistan : Les talibans face au défi de gouverner le pays P.24
 Tchad : L'opposition s'insurge contre la version actuelle du projet de dialogue national inclusif P.25

/ Sport /

Mondial 2022 : Liverpool déclenche une polémique autour des éliminatoires en Afrique P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Dïala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Laïcité et cohésion sociale

La religion au secours de l'Etat

En des lieux et contextes totalement différents, des leaders religieux du Mali et des intellectuels chrétiens ont eu le même souci du Mali et ont exprimé leurs inquiétudes. Certes les mots employés n'étaient pas les mêmes mais les buts recherchés, manifestement étaient identiques.

C'est au sortir d'une importante rencontre que le président du Haut Conseil Islamique du Mali Cherif Ousmane Madani Haidara, le Cardinal Jean Zerbo, Archevêque métropolitain de Bamako et le révérend Nouh AG Infa Yattara, Délégué général de l'Association des groupements d'églises et mission protestante évangéliques du Mali ont, à travers un communiqué rendu public lancé « un appel aux maliens et aux maliennes pour un sursaut national, un changement de comportement et une mobilisation pour la paix et la stabilité ».

Les mêmes, en présence de l'Imam Mahmoud Dicko, ont pris « l'engagement à poursuivre notre mission spirituelle et patriotique, la main dans la main, pour la refondation de l'état et

la réussite de la transition » et ont appelé à la prière pour la patrie.

Cet appel est parti d'un constat peu reluisant sur la crise multidimensionnelle de plus en plus complexe et la dégradation de la situation sécuritaire du pays.

Pour eux « Forts de nos valeurs culturelles et historiques de dialogue, de médiation et de résilience conscient de notre mission de senti-

nelle et d'intercesseur et mus par l'amour de la patrie », il fallait tirer la sonnette d'alarme exhorter le président de la transition, le gouvernement, l'ensemble des institutions de la République, les organisations de la société civile et les partis politiques, les groupes armés signataires, les groupes armés en belligérance, chacun en ce qui le concerne, à prendre toutes les mesures en vue d'une transaction apaisée, inclusive et consensuelle.

Presqu'au même moment, loin, très loin de Bamako en France, le Magnificat des Catholiques Maliens de France alertait sur « la Laïcité, un bien commun à protéger ». Sous la plume de **Guillaume Diallo, Eloi Diarra et Pierre Diarra, l'Association a publié une Déclaration que nous vous livrons en encadré.**

■ Moctar Sow



DIALOGUE INTERRELIGIEUX : DECLARATION DE MAGNIFICAT DES CATHOLIQUES MALIENS DE France SUITE AUX PROPOS DU MINISTRE CHARGE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES CULTES

LA LAICITE, UN BIEN COMMUN A DEFENDRE ET A PROTEGER

Depuis quelques années, la laïcité, dans notre pays, est en danger. Les actes djihadistes de 2012 et 2013 en ont été le prélude ; la guerre déclarée par les mêmes prétendus hérauts de Dieu a poursuivi l'œuvre de sape d'un ciment essentiel de la société malienne. Est-ce consciemment ou non, les propos du Ministre des affaires religieuses et des cultes, sur un « Etat Islamique du Mali » lors de la rencontre avec les imams du pays, jettent une ombre inquiétante sur son avenir.

Des Maliens, à l'intérieur du pays et d'autres de la diaspora, réagissent régulièrement et interpellent, et les Maliens en général et les Gouvernants en particulier, sur le danger qui nous menace tous ! A toutes ces voix, nous tenons, nous, chrétiens maliens en France, à joindre la nôtre et dire notre très grande inquiétude.

Au fond, que signifie la laïcité aujourd'hui ? Certes, ce terme a une histoire, un passé et, souvent, il a été mal interprété. Ce qui nous importe, c'est sa signification pour nous aujourd'hui. Aujourd'hui, la laïcité signifie la reconnaissance de chacun dans sa foi, dans sa croyance ou sa non-croyance. C'est la tolérance qui est seule capable de favoriser le « vivre ensemble ». L'expérience des peuples et de toute l'humanité révèle que le totalitarisme idéologique ou religieux a été la source de trop de malheurs et souffrances sur notre terre, des guerres de religions à toutes les idéologies, y compris marxistes, dès qu'elles se prétendent uniques et détentrices de l'unique vérité à imposer au monde entier, pour le sauver de lui-même ! La laïcité est le choix raisonné pour une vie

collective possible par la tolérance et la reconnaissance de chacun.

Nous, chrétiens maliens en France, attachés à notre pays où vivent nos parents et où nous voulons pouvoir retourner un jour, ou nos cendres et nos enfants, nous, parce que Maliens, comme tout autre, voulant le développement économique, social, moral et culturel de ce pays, nous demandons instamment aux pouvoirs publics de ne pas céder à la tentation de la démagogie, de ne pas céder au chantage de la vertu qu'incarnerait la charia dans la gouvernance de l'Etat. Nous ne sommes pas naïfs : la mal gouvernance politique et financière du pays n'est pas tolérable. Mais « il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain ». Devant la situation afghane, l'un de nos compatriotes s'est étonné : « Pourquoi les talibans ne sont-ils pas accueillis par des chants et des cris de liesse à leur arrivée à Kaboul ? » Sans doute parce que de nombreux Afghans se reconnaissent musulmans, mais certainement pas dans l'islam des talibans. De même, les Maliens sont majoritairement musulmans, mais le Mali n'est pas un Etat musulman. C'est l'un des premiers amalgames qu'il faut réfuter.

La laïcité sous-entend une bonne articulation de quatre éléments : la liberté de conscience (incluant la liberté de religion), l'égalité des droits sans condition religieuse (principe de non-discrimination), la séparation ou la neutralité de l'Etat face aux religions (son gouvernement est régi par d'autres règles que celles émanant d'une religion). L'application de ces règles constitue des garde-fous en faveur du respect de l'autre, de la « vie-ensemble », tout simplement de la fraternité, en somme de la solidarité nationale.

Avec la laïcité, les croyants sont invités à vivre avec d'autres croyants qui ne croient pas comme eux, qui ne vivent pas les valeurs religieuses comme eux. La laïcité permet à chacune, à chacun, de tenir compte de l'autre et de tous, pour vivre en paix, dans l'harmonie, le respect, dans la même République, dans le même pays, avec la même égalité.

Les musulmans peuvent avoir diverses interprétations du texte du Coran ; il en va de même pour les chrétiens ou les adeptes des religions des ancêtres pour leurs textes ou traditions. Cependant, chacun de nous est invité, au nom de la laïcité, à ne pas céder aux tendances dominatrices, celles qui confisquent la liberté des autres, pas même « au nom de son Dieu », aussi Unique soit-il !

Aussi, pour être « Un Peuple, un But, une Foi », les Maliens se doivent de respecter et de défendre cette disposition très simple des différentes constitutions ayant régi NOTRE pays : « Le Mali est une république... laïque » (art. 1er constitution de la République soudanaise du 29 janvier 1959 ; art. 1er de la constitution de la République du Mali du 22 septembre 1960 ; art. 1er de l'Ordonnance du CMLN du 28 novembre 1968, art. 1er de la constitution de la République du Mali du 1er juillet 1974 et art. 25 de la constitution de la République du Mali du 25 février 1992). Une telle constance est la preuve d'une certaine sagesse.

Guillaume Diallo, Eloi Diarra et Pierre Diarra, au nom de l'association Magnificat des Catholiques Maliens de France

 **Serge Daniel**
@SergeDa58898703

#Mali - justice- politique Encore une fausse information, la prétendue fuite du pays de l'ancien Premier ministre malien Boubou Cissé. Il a quitté de manière régulière Bamako et pas nuitamment et à ce jour , il n'a pas été convoqué par la justice malienne. Fake + Fake = Fake

15:44 · 01 sept. 21 · Twitter for iPhone

4 Retweets 29 J'aime

■ MALI KANU



Le pont de Yawakanda (7km de Bandiagara) a été totalement détruit par les terroristes hier soir. Bandiagara est donc coupée de Sévaré.



Urgent à Koulikoro: Altercation entre la jeunesse et les policiers. Le président communal de la jeunesse aux arrêts. Ce matin à Koulikoro, les jeunes de Koulikoro ont décidé de barricader le tronçon principal qui traverse la ville de Koulikoro et pour manifester leur mécontentement contre la dégradation de la route réalisée à peine un an. une grande mobilisation se prépare pour un sit -in devant le commissariat.
source: Koulikoro.info

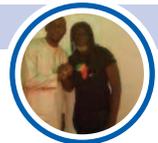
■ Bakaye Ibrahim Toure



Bebette La Victoire Mokwa
Personne ne peut prédire l'avenir. L'homme à qui un siège n'a pas été offert, parce qu'il est considéré comme moins bien placé que ceux qui sont sur les chaises, est aujourd'hui le président de la Zambie.
Seul Dieu connaît l'avenir de chacun de nous.



■ NIANG TV



Urgent : Une importante délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) composée de magistrat, avocat, leader religieuxa rendu visite ce matin au journaliste Abdoul Niang à la Maison d'Arrêt de Bamako. Les défenseurs des droits de l'homme étaient venus s' enquérir des conditions de détention et d'interpellation du journaliste du peuple .
Par Mamoutou Coulibaly



■ Radio Guintan



Gao, Ansongo: le village de Youni attaqué et menacé. Dans la commune de Bourra, des hommes armés non identifiés auraient attaqué la localité Youni ce 31 août 2021 aux environs de 20h.
Bilan provisoire : un jeune tué et un autre frappé à sang puis une menace à l'endroit des populations leur demandant de quitter le village d'ici à demain soir 1 er septembre. .



Compagnie malienne de navigation : Le premier bateau a quitté Koulikoro pour Gao. Le bateau est arrivé à Bourem ce Mercredi 1er Septembre 2021 aux environs de 11h 45. Un moyen de transport qui va permettre à beaucoup de voyager sur le fleuve Niger et ainsi contourner les voix terrestres avec leur lot d'insécurité.



Menaka: désormais un couvre-feu est instauré. Un couvre-feu est instauré sur Menaka du 31 août 2021 jusqu'à nouvel ordre. Il court de 19h à 5h du matin pour les véhicules et motos et de 22h à 5h pour les piétons.



Jeune Afrique



Soborex, l'entreprise dirigée par le patron des patrons burkinabè, s'est-elle livrée à la contrebande de cigarettes dans le nord du Mali ? Avec la publication du rapport des Nations unies, la société s'estime blanchie. Pourtant, les conclusions des experts sont contrastées.



« Bien sûr que mon choix de faire de la musique a un lien avec mon héritage familial »... Wally Seck est issu d'une famille de griots, il est le fils de celui qu'on appelait "Papa Thione" au pays de la teranga, véritable monument de la musique sénégalaise.



Aida Haidara



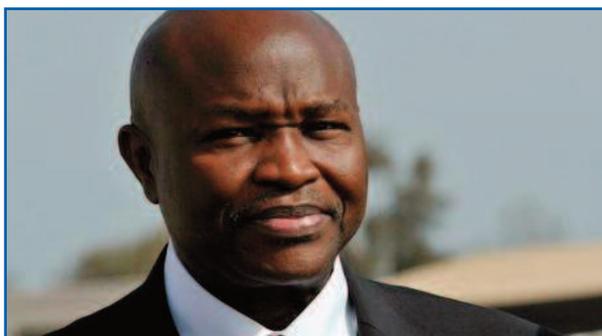
Enième cabale médiatique contre le Dr Boubou Cissé. Décidemment le ridicule ne tuera point dans ce pays. Le Dr Boubou Cissé est encore une fois victime de la plume des laquais de ces adversaires politiques qui voient en lui une menace pour leurs plans. Sinon pourquoi toutes ces invectives, ces calomnies et ces diffamations dans la presse? Justifier son salaire auprès de son financier ne mérite réellement pas de telles bassesses. Aucune enquête officielle d'une quelconque structure n'accuse le Dr Boubou Cissé alors pourquoi une certaine presse s'acharne à lui coller des accusations mensongères?



RFI Afrique



Au Sénégal, la classe politique est en deuil après la mort du médiateur de la République, Alioune Badara Cissé. Il s'est éteint samedi 28 août à Dakar, à l'âge de 63 ans. Compagnon de route et chef de la diplomatie du président Macky Sall, il a cofondé avec lui l'Alliance pour la République, le parti du chef de l'État.



Dans une lettre adressée à la Fédération malgache de football qui a fuité sur les réseaux sociaux vendredi après midi, la Confédération africaine de football (CAF) a indiqué que, pour la première rencontre des éliminatoires pour la coupe du monde 2022 à Madagascar, le match des Barea du jeudi 2 septembre face au Bénin devra se tenir sans spectateurs.



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Communiqué de l'Ambassade de la République du Mali en République de Côte d'Ivoire en date du 1er septembre 2021 :
#RAVEC
#RCI



FRANCE 24



Aéroport de Kaboul, 31 août 2021. Des #Taliban marchent devant un avion militaire au lendemain du retrait des troupes américaines d'Afghanistan.
Depuis ce mardi, #Kaboul est officiellement devenue la capitale de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Les Taliban ont gagné la guerre en prenant le dernier sanctuaire tenu par les forces américaines : l'aéroport.
La piste est comme abandonnée, raconte notre envoyé spécial Cyril

Payen. 24 heures auparavant, elle était le théâtre de l'un des ponts aériens les plus importants de l'histoire. "L'Émirat islamique d'Afghanistan a des professionnels dans ses rangs qui feront à nouveau voler les avions", assure un commandant taliban qui s'est auto-proclamé chef de l'aéroport.

Reuters

Reportage à voir ici : <https://f24.my/7wl8.f>



Wassim Nasr



#Afghanistan une équipe technique du #Qatar arrive à l'aéroport de #Kaboul

Au sujet des claquettes, sandales et chaussures ouvertes de tout genre « Les djihadistes ne sont pas des mecs en claquettes, ils réfléchissent » de janvier dernier @bruxelles2

[https://club.bruxelles2.eu/2021/01/les-djihadistes-ne-sont-pas-des-mecs-en-claquettes-ils-reflechissent-wassim-nasr/...](https://club.bruxelles2.eu/2021/01/les-djihadistes-ne-sont-pas-des-mecs-en-claquettes-ils-reflechissent-wassim-nasr/)

Les #Taliban ont déjà eu une éphémère aviation, mais c'est la première fois qu'ils opèrent un hélicoptère #BlackHawk

Idrissa Seck



C'est avec émoi que nous avons appris le rappel à Dieu de Serigne Cheikh Dieumbe FALL, khalife général des Baye Fall. Nous nous inclinons pieusement devant la mémoire de ce distingué guide religieux qui a su perpétuer le legs de son vénéré grand-père Mame Cheikh Ibrahima FALL.

Dr Djamila Ferdjani

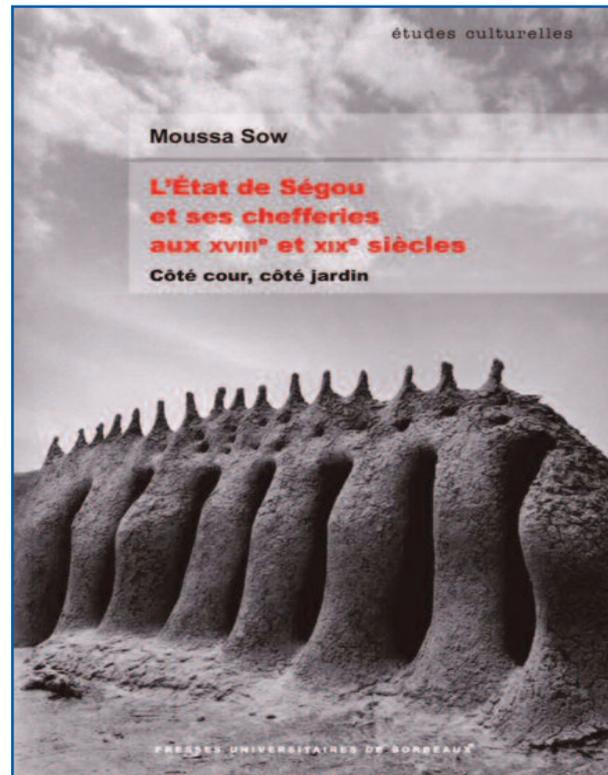


L'estime de soi est indispensable pour l'épanouissement. Mais en excès, elle nous aveugle sur nos défauts et nos raisonnements, empêche de nous remettre en question, détruit notre humilité et falsifie nos rapports avec les autres.

La France au Mali



#LeSaviezVous ? | Décédé le 19 août dernier, Moussa Sow, ethnologue de renommée, annonçait la sortie de son livre sur le royaume de Ségou. Chercheur passionné, cet ancien doctorant à l'Université de Lyon 2 est auteur d'importantes œuvres de sciences sociales.



Journal du Mali



#Mali #NECROLOGIE L'ancien Secrétaire général du Ministère de la Communication et de l'Économie numérique, PCA de Sotelma-Malitel, Cheick Oumar MAÏGA dit Gilbert est décédé hier mardi des suites de maladie. Que son âme repose en paix!



Blocage de l'avion de transport militaire Airbus CASA C295 : Un collectif des membres du CNT dénonce « un complot » contre le Mali



Un collectif des membres du Conseil National de Transition dénonce avec virulence, dans un communiqué en date du 30 août 2021, « le complot » de certaines organisations non gouvernementales contre le Mali dans l'affaire du blocage de l'avion de transport militaire Airbus CASA C295.

Le blocage, par les États-Unis, de l'avion de transport militaire Airbus CASA C295 suscite toujours des débats au Mali. Si certains justifient cette décision de la première puissance mondiale par la sanction liée au coup d'État militaire du 18 août contre le régime de Ibrahim Boubacar Keita, d'autres crient à un complot contre le Mali. C'est le cas du collectif des membres du CNT. « Depuis l'annonce par le président de la transition de la réadaptation du traité de coopération en matière de défense entre le Mali et la France lors de la rencontre des chefs d'État du G5sahel, les autorités Maliennes ne dorment plus », a-t-on indiqué dans le communiqué. Ce collectif dénonce également le rapport de la Minusma qui a annoncé que « entre avril et juin de cette année, au moins 527 civils ont été tués, blessés ou enlevés/disparus ». Ce collectif se plaint que le rapport de la Minusma accuse les FAMA d'exaction sur les civils et fasse « un silence radio sur le traité de coopération en matière de défense entre le Mali et la France ».

Ces membres du CNT mettent même en cause la crédibilité de ce rapport de la Minusma. « Le collectif demande au peuple malien de n'accorder aucune importance à ce rapport calomnieux et sélectif visant à ternir l'image de nos forces armées et de sécurité », a-t-on précisé.

Selon Aboubacar Sidick Fomba et ses collègues, ils sont à pied d'œuvre auprès de certains ministères pour l'identification de toutes les ONG au Mali et les maliens renégats complices de ces relations incestueuses. « Le collectif emploiera tous les efforts possibles afin de parvenir à publier la liste de toutes les ONG impliquées dans ces dénonciations calomnieuses », a-t-on indiqué dans le communiqué qui a ajouté : « Le collectif des membres du CNT est sidéré par le comportement ambigu de la Minusma qui devrait être une force pour la paix au Mali et non une force complotiste pour la déstabilisation de notre pays ».

Selon son communiqué, le collectif des membres du CNT continuera sa

Zone des Trois frontières : Des dizaines de terroristes neutralisés, de nombreux repaires démantelés



La Force Barkhane a, suite à des renseignements, traqué des éléments affiliés à l'EIGS dans le secteur d'Indélimane dans la région de Gao. De nombreux assaillants ont été tués, d'autres appréhendés et confiés aux autorités maliennes, selon l'État-major français.

Il nous revient que suite à la découverte d'un nœud logistique d'un groupe affilié à l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) au sud d'Indélimane, dans la vallée de Dangarous non loin de la frontière nigérienne, une opération a aussitôt été lancée dans la zone pour mettre hors d'état de nuire ces affidés d'Ildnan Abu Sahraoui, l'émir de l'organisation terroriste. Au cours d'une première frappe conduite le 17 août par un Reaper Block 5, plusieurs assaillants ont été neutralisés. Une opération aérienne et terrestre a ensuite été engagée pour fouiller les caches djihadistes. Ainsi, les commandos appuyés par l'aviation ont intercepté des individus armés à moto qui ont engagé le combat avant d'être neutralisés. Après l'extraction du groupe de commando, un raid aérien a été lancé contre quatre repaires terroristes. Une autre opération a été conduite, selon Barkhane, non loin de la « zone des trois frontières » précisément à l'ouest de Ouatagouna, contre les terroristes à l'origine des exactions contre la population, le long de la RN 17 (une cinquantaine de civils avaient été tués dans cette zone).

Au cours des combats « Plusieurs terroristes ont été neutralisés ou capturés puis remis aux autorités compétentes » selon l'Etat-major français.

A.D / Source : l'Indépendant

sensibilisation et sa mobilisation, non seulement pour parvenir à un sursaut national mais aussi pour la restauration de la souveraineté militaire, économique et culturelle du Mali.

Ces membres du Conseil National de Transition très remontés, invitent la Minusma « à reconsidérer sa position vis à vis de la souffrance du peuple Malien mais aussi à apporter son soutien au gouvernement de transition pour la restauration de la paix et de la sécurité conformément aux dispositions de sa présence au Mali ».

Boureira Guindo / Source : LE PAYS

Orange money : Les partenaires rassurent de la disponibilité du service



Des revendeurs d'Orange money ont lancé une grève de 3 jours depuis le mardi dernier pour demander à l'opérateur de téléphonie mobile Orange Mali une augmentation de leurs commissions (une somme reçue après des transactions mobiles financières). En réponse à cet arrêt de travail, les partenaires d'Orange Mali (masters) ont animé lundi, un point de presse dans une agence à Sotuba.

Objectif: rassurer les clients que les services Orange money sont opérationnels sur toute l'étendue du territoire. Le porte-parole de ces partenaires d'Orange Mali, Mohamed Kéita, a expliqué que cet arrêt de travail est une initiative d'un groupe de revendeurs indépendants. Il a assuré que cela ne perturbera pas les opérations financières liées notamment au dépôt et retrait d'argent et l'achat de crédits téléphoniques.

Car, a-t-il justifié, plusieurs autres points de vente seront disponibles pour servir les clients. Pour lui, ce débrayage est une incompréhension concernant la gestion des commissions. Le conférencier a fait savoir qu'il y a eu un léger redressement au sein de leur travail qui, selon lui, ne vise aucunement à porter atteinte aux intérêts des revendeurs.

Il a argumenté que le réseau Orange Mali dirige les clients vers les tenants des points de vente pour leur permettre d'obtenir davantage de clients. Mohamed Kéita précisera que grâce à ce système, les revendeurs font davantage de transactions qui sont un moyen de bénéficier de beaucoup de commissions.

Quant à Youssouf Coulibaly, un autre partenaire d'Orange Mali qui gère le groupe Gara, il a expliqué que les produits Orange money sont disponibles sur toute l'étendue de notre territoire.

Il a indiqué que les revendeurs constituent le troisième groupe du réseau de distribution d'Orange money rattachés directement aux partenaires qui sont leurs intermédiaires avec Orange Mali.

Le conférencier a invité les grévistes à venir à la table de négociation pour qu'ensemble, ils trouvent des solutions adéquates à leur préoccupation.

Youssouf Coulibaly a saisi l'occasion pour remercier l'opérateur de téléphonie Orange Mali pour avoir créé plus de 100.000 emplois indirects à travers ses produits Orange money et Nafama et faciliter la transaction mobile financière dans notre pays.

Mohamed D. DIAWARA / Source : L'ESSOR

Tombouctou : Remise de forages aux populations de certaines communes de la région



Une forte délégation de la Présidence conduite par le Lieutenant-colonel Touré Assamba Diallo a inauguré mardi à Tombouctou, quatre forages équipés en compagnie du Directeur de cabinet du gouverneur de région, Issaka Bathily, a constaté l'AMAP.

Ces dons de portée inestimable financés sur le fonds de souveraineté du chef de l'État viennent soulager la souffrance des habitants du secteur de Barizh, du camp militaire, de ceux d'Ifazouane (village de Tin-Tellout, commune Alafia) et de Niafunké.

Le manque crucial d'eau dans ces zones a engendré beaucoup de difficultés et de problèmes dans ces lieux. Ces installations sont la concrétisation des idées chères au président de la Transition, le Colonel Assimi Goita qui a promis de dépenser les 2/3 du fonds de souveraineté dans les infrastructures de base au bénéfice des populations ou qu'elles trouvent (fractions, villages, ville etc.).

La cheffe de la délégation de la Présidence a transmis les salutations fraternelles et chaleureuses du président de la Transition. Le colonel Assamba a invité chacun dans son domaine à une utilisation judicieuse de cet équipement collectif qui n'est que le début d'un vaste programme présidentiel d'exécution de travaux dans les domaines socio-sanitaires engagé par le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition.

Le Maire de la Commune urbaine de Tombouctou, Aboubacrine Cissé a salué ces gestes qui seront d'un apport inestimable pour les populations, confrontées au problème d'eau. Le représentant des bénéficiaires, Hammadoun Abbassadji a encore en mémoire les difficultés que les populations ont endurées par le passé avant de remercier, au nom des bénéficiaires, le président Assimi Goita pour ces gestes généreux de solidarité et d'humanisme. Il promet que ses installations seront bien entretenues et seront utilisées à bon escient. C'est après ces propos que la délégation a ouvert la vanne pour faire jaillir l'eau. D'une cérémonie à une autre, de Barizh, la délégation a mis le cap sur Ifazouane puis le camp pour l'inauguration et la remise de leur forage.

Partout, les bénéficiaires sont sortis massivement tambours battants pour accueillir la délégation, manifester leur joie pour la fin du calvaire et témoigner de toute la gratitude au président Goita. Ce mercredi, la délégation mettra se rendra à Niafunké pour un exercice du même genre. Pour rappel, le 16 juin dernier, le gouverneur de région et le président des autorités intérimaires ont financé aussi 4 forages équipés pour les populations de la banlieue de la ville de Tombouctou.

MS/KM / Source : (AMAP)

Moussa Mara sur l'achat de l'avion présidentiel : « Le président IBK a parlé du prix, moi j'ai parlé du coût »

L'ex-Premier ministre Moussa Mara, lors d'une de ses sorties médiatiques, s'est exprimé sur son « vraisemblable implication » dans l'affaire dite d'achat de l'avion présidentiel. Selon lui, l'ancien Président IBK a parlé de 18 milliards et demi de F CFA comme prix de l'avion et lui, 20 milliards comme coût. « Il y a eu une légère différence que certains en ont fait un problème », dit-il.

Le Président IBK, dans une interview dans Jeune Afrique avait révélé que l'avion présidentiel a été acheté à 18 milliards et demi, tandis que son Premier ministre d'alors Moussa Mara, avait dit devant l'Assemblée Nationale que l'avion a coûté 20 milliards de F CFA. A en croire M. Mara, 18 milliards et demi, c'est ce que le propriétaire de l'avion a reçu. Après l'avoir acheté, l'avion était basé en Californie durant trois mois. « Nous avons payé les frais de parking, nous avons immatriculé l'avion et ensuite nous l'avons transporté jusqu'à Bamako », a-t-il déclaré dans une courte vidéo.

« Tous ces frais nous ont coûté un milliard et demi, alors un milliard et demi plus 18 milliards et demi ça fait les 20 milliards », affirme-t-il.



Nonobstant, Moussa Mara rappelle que lorsque l'avion a été acheté, il n'était pas encore Premier ministre. Son seul problème est que l'avion est arrivé le lendemain de sa nomination à ce poste, « donc il est tombé dedans ». « L'avion est arrivé en même temps que moi et voilà », dit-il. Face à la question des députés à l'Assemblée Nationale, l'ex-chef du gouvernement était obligé, en tant que Premier ministre, de donner les informations que les services lui ont données. Cependant, il déplore d'avoir le plus subi dans cette affaire. « Même IBK lui-même s'est caché derrière moi au moment où j'étais sous le feu des critiques », a-t-il conclu.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune

Primature : Le Cadre de Concertation des Femmes des Partis Politiques du Mali reçu par le premier ministre

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement a reçu ce mercredi, une délégation du Cadre de Concertation des Femmes des Partis Politiques du Mali (CCFPP) conduite par Mme Maiga Oumou Dembélé. La mobilisation et la participation des femmes des partis politiques pour la réussite du processus de la Transition et aux Assises Nationales

de la Refondation ont été au cœur des discussions entre le Premier ministre et les cadres-femmes des partis politiques.

Le Chef du Gouvernement a promis de faire associer lesdites dames aux très prochaines Assises Nationales pour la Refondation. Il les a invité à soutenir les actions des autorités de la Transition qui se sont engagées à respecter la Loi sur le genre. Les membres du cadre ont à leur tour promis de participer aux dites assises et à soutenir la transition pour sa réussite. La rencontre a pris fin par la remise d'une déclaration au Premier Ministre

CCRP/Primature





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Lutte contre le blanchiment au Mali : Le gouvernement se muscle

Mercredi dernier, le conseil des ministres a adopté une série de mesures tendant à renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et le blanchiment des capitaux au Mali. L'adoption de ces nouvelles dispositions était consécutive aux conclusions des résultats du mécanisme d'évaluation par les pairs, MAEP. Un début de solutions aux cris de cœur de la CENTIF ?

Ainsi, le premier texte adopté fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Pôle national économique et financier, qui modifie et renforce la Loi n°2011-037 du 15 juillet 2011 portant organisation judiciaire.

« **La lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux ainsi que le traitement effectif par la justice des affaires économiques et financières est essentielle pour une démocratie et ce particulièrement en période de crise** », affirme le communiqué, justifiant par la même raison la création d'un Pôle National économique et financier. Il a désormais une compétence nationale et vise à renforcer la lutte contre la délinquance économique et financière.

Par la même occasion, en instaurant un parquet national financier auprès de ce pôle, le gouvernement revoit l'ensemble de l'architecture de traitement judiciaire de la délinquance économique et financière « **d'où la modification des textes ci-dessus cités** ».

Le Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour missions de lutter contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Au Mali, elle jouit d'une grande réputation grâce à ses résultats et à sa discrétion. En effet, un des principes fondateurs de la CENTIF est que ses membres prêtent serment devant la juridiction compétente avant d'entrer en fonction. Ils sont tenus au respect du secret des informations recueillies, qui ne pourront être utilisées à d'autres fins que celles prévues par les dispositions de la loi. Le personnel de la CENTIF est soumis aux obligations de confidentialité et de respect du secret professionnel.

La CENTIF, véritable cheville ouvrière en matière de lutte contre le blanchiment, qui produit au Mali des résultats extraordinaires avec peu de moyens, a de quoi se réjouir certainement. En effet, en plus de ces mécanismes cités, le conseil des ministres a adopté, sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, un projet de décret portant création, composition et fonctionnement de la Commission Nationale de Coordination des Activités de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme.

Mieux endiguer les flux financiers illégaux

Il s'agit là surtout d'une transposition dans l'ordonnancement juridique national d'une disposition communautaire d'une directive de l'UEMOA du 19 septembre 2002 relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux dans les États membres de l'UEMOA. « La mise en

œuvre effective de cette loi nécessite des mesures administratives que notre pays doit prendre afin d'assurer efficacement la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », souligne le communiqué.

Avec l'appui du GIABA, le Mali a procédé à une évaluation nationale des Risques de Blanchiment de Capitaux et au Financement du Terrorisme au Mali et son plan d'action. Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a été établi en 2000 par la CEDEAO. Il est une réponse majeure et la contribution de la CEDEAO à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Cette évaluation avait comme objectif : évaluer la menace nationale et celle des secteurs spécifiques ; évaluer la vulnérabilité nationale et des secteurs spécifiques ; identifier, analyser et comprendre les risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme ; élaborer une politique et un plan d'actions en vue d'atténuer ces risques.

« L'exercice a permis d'analyser et d'évaluer les menaces et les vulnérabilités de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme tant au plan national, sectoriel qu'au niveau spécifique des produits de l'inclusion financière. Au regard des constats établis, le Mali a décidé d'élaborer un plan d'actions triennal 2021-2023 permettant de prendre efficacement en charge les recommandations formulées sur la base des risques identifiés ».

Alexis Kalambry
Source : Mali Tribune



PMU-MALI : Fassery Doumbia, Directeur Général « a su être résilient face à la crise »

Le nouveau Directeur Général du Pari Mutuel Urbain du Mali a pris fonction le 15 juillet dernier. Cet auditeur chevronné et expérimenté est reconnu comme un fin-connaissable à la fois des finances publiques, de la gestion et de l'audit. Titulaire d'une maîtrise en gestion obtenue à l'ENA de Bamako en 1986, il a décroché ensuite un DESS en audit international et contrôle au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) de Dakar.

Il a obtenu aussi un DESS en Droit des Affaires et Fiscalité à l'Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communication. Il est titulaire également d'un Master en audit et expertise-comptable de l'École Supérieure de Gestion et Finance de Paris.



Fassery Doumbia a servi notamment comme auditeur interne au Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida, Coordinateur résident du Projet de renforcement des corps de contrôle en Guinée, contrôleur administratif et financier du Programme d'appui aux collectivités décentralisées pour un développement participatif.

Depuis plus de 15 ans, Fassery Doumbia est professeur d'Université et dispense des cours en audit comptable et financier, procédures de gestion, audit stratégique, audit opérationnel, audit de la sécurité informatique, audit des projets de développement et Ongs, contrôle de gestion...

A l'occasion du 27^e anniversaire du PMU-Mali, le nouveau Directeur Général évoque, dans cet entretien exclusif accordé à L'Essor, sa vision et les perspectives de cette entreprise pu-

blique qui compte parmi les plus grandes dans notre pays

L'Essor : La société que vous dirigez fête le 27^e anniversaire de sa création ce mercredi 1er septembre 2021. Sous quel signe voulez-vous placer cette célébration ?

Fassery Doumbia : La célébration du 27^e anniversaire du PMU-Mali sera placée sous le signe du dialogue de gestion en vue d'une part de l'amélioration de la gouvernance économique financière et sociale et d'autre part, de la cohésion de l'ensemble du personnel, des revendeurs et des aides revendeurs.

L'Essor : Comment PMU-Mali se porte-t-il dans ce contexte de double crise sécuritaire et sanitaire ?

Fassery Doumbia : PMU-Mali a su être résilient face à la double crise. Il n'a pas été en-

registré un impact majeur du fait de la crise sécuritaire. En revanche, sur le plan sanitaire, un coup d'œil sur l'évolution du chiffre d'affaires, de 2020 à nos jours, montre que PMU a su remonter très vite la pente. C'est peut-être anecdotique mais à titre d'exemple, le niveau mensuel du chiffre d'affaires pour le mois de juillet 2021 n'avait pas été atteint depuis près de trois ans.

L'Essor : Depuis votre arrivée à la tête de cette entreprise, quels sont les premiers constats de l'auditeur chevronné et expérimenté que vous êtes ?

Fassery Doumbia : Les principaux constats que nous pouvons noter ici s'articulent comme suit :

- Le manuel de procédures administratives comptables et financières doit faire l'objet d'une mise à jour puis d'une validation. Il en



est de même du manuel des jeux ;

- Nous avons relevé la nécessité d'une meilleure maîtrise des charges directes d'exploitation ainsi que des frais de fonctionnement courant de la société ;
- Il y a lieu de noter également le souci d'une plus grande maîtrise de certains processus comme la configuration des Terminaux de Paiement Électronique (TPE), un de nos outils de travail ;
- Nous n'avons pas totalement la main sur la gestion de la plateforme de jeux et un système de transfert de compétences n'est pas encore mis en place...

L'Essor : Pouvez-vous nous parler des premières actions que vous avez entreprises ?

Fassery Doumbia : Les premières actions ont porté sur une prise de connaissance approfondie de la société, l'identification de leviers fondamentaux pour améliorer la gestion avec d'une part les éléments de maîtrise des charges récurrentes et d'autre part l'amélioration des recettes à travers la gestion de l'offre de jeux, la disponibilité du personnel et des revendeurs.

Les résultats de PMU-Mali sont l'œuvre d'hommes et de femmes dédiés à cette société. Il s'imposait d'analyser les conditions d'un meilleur épanouissement économique et social du personnel, des revendeurs.... Des actions sont en cours dans ce sens.

Notre raison d'être, ce sont les parieurs : toutes ces actions sont dictées par une volonté de leur donner satisfaction, d'améliorer la masse à partager aux parieurs parce que dans notre métier ce sont les gains qui encouragent les paris mieux que n'importe quelle autre action. Ce qui passe par une maîtrise des charges directes.

L'Essor : Votre longue expérience de l'environnement de l'entreprise de manière générale est sans doute un atout pour le PMU-Mali. Quelle est votre vision en vue d'améliorer la gestion et assurer le développement de l'entreprise ?

Fassery Doumbia : La nature juridique de PMU-Mali, la place de l'Etat en tant que principal actionnaire et le contexte socio-économique du pays nous inspirent d'allier la performance économique et financière et la performance sociale.

S'il convient d'élargir la base des parieurs à travers notamment la digitalisation, nous ne perdons pas de vue qu'il est indispensable de préserver les emplois notamment des revendeurs avec leurs TPE ou encore des guichetiers avec leurs terminaux de prises des paris.

Par ailleurs, une gestion optimale des dépenses est indispensable pour, répétons-le, booster la masse à partager aux parieurs. À cet effet, les frais de confection des programmes et des tickets de jeux ont été dras-

tiquement réduits avec un impact positif déjà ressenti sur les gains des parieurs.

L'Essor : On sait qu'au début du PMU, il finançait des œuvres sociales. Qu'en est-il ?

Fassery Doumbia : PMU-Mali est une entreprise citoyenne à un double titre : ses œuvres sociales en général et les sponsorings en particulier. Il s'agit bien d'une entreprise citoyenne confirmée, avec une culture, une tradition à respecter sans oublier l'intérieur de la « maison PMU-Mali ». Le personnel de PMU-Mali et les revendeurs ne doivent pas demeurer en marge des œuvres sociales. Ils doivent également en jouir.

L'Essor : PMU-Mali a une grande capacité de mobilisation de l'épargne nationale. Qu'en est-il de sa contribution à l'économie nationale ?

Fassery Doumbia : La contribution de PMU-Mali à l'économie nationale est multidimensionnelle :

- En termes de création d'emplois directs et indirects à travers par exemple les agences de Points de Courses en Direct (PCD), l'auto-entreprenariat, les travaux d'imprimerie, les frais de sécurité privée...
- Au sujet des emplois, notons que PMU-Mali emploie plus de 240 personnels permanents, plus de 800 agents d'appui.
- Nous avons un réseau de vente de plus de 600 revendeurs et près de 2.000 aides revendeurs.
- Contribution au Trésor public : de façon directe PMU-Mali contribue à l'amélioration de la trésorerie en versant des redevances au Trésor Public : 4,9 milliards en 2020 et 3,3 milliards de janvier à juillet 2021 ; des dividendes sont également payés à l'État en tant qu'actionnaire.
- Gains des parieurs : il a été distribué en 2020 aux parieurs le montant total de 22,6 milliards et de janvier à juillet 16,6 milliards.
- En 2020, PMU-Mali a fait 1.487 millionnaires et au 31 juillet 2021, on en dénombre 1.475.
- Partenaires et prestataires : nos activités nous mettent en rapport avec un grand nombre d'agents économiques comme les imprimeries, la presse écrite et audiovisuelle.

Propos recueillis par Youssouf DOUMBIA
Source : L'ESSOR

Police Nationale : La Commune Urbaine de Koulikoro a désormais un second commissariat



Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine a procédé, le mardi 31 août 2021, à l'inauguration du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Koulikoro, en présence du Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général Soulaïmane TRAORE et de plusieurs autres personnalités.

La réalisation de cet édifice entièrement financé sur budget national, s'inscrit en droite ligne de la politique sécuritaire du pays prônée par les autorités de la Transition pour l'éradication la criminalité. Ce nouveau Commissariat de Police permettra ainsi de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Occasion pour le Maire de la Commune Urbaine de Koulikoro, M. Bakoroba KANE d'exprimer sa fierté et sa reconnaissance au gouvernement pour la construction de ce second commissariat à Koulikoro qui, sans

doute, contribuera à lutter contre l'insécurité. Le Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général Soulaïmane TRAORE s'est, quant à lui, réjoui de l'inauguration de ce second commissariat qui offre toutes les commodités à son personnel pour atteindre son objectif de sécurisation des personnes et des biens.

L'occasion était ainsi bonne pour le premier responsable de la police de s'adresser aux hommes afin de leur donner des conseils et les exhorter au travail bien fait. Il a surtout insisté sur le concept de « sécurité de proximité » à travers la collecte de renseignements qui constitue un maillon essentiel pour lutter contre l'insécurité. Il n'a pas manqué d'exhorter les hommes à la cohésion avec les autres forces. « C'est seulement ensemble que, dans le cadre d'une synergie d'actions et de réflexion sur le socle d'un partenariat actif et dynamique, vous pourrez faire face aux nom-

breux défis sécuritaires qui vous assaillent quotidiennement », fera-t-il savoir.

S'adressant aux populations de la commune urbaine de Koulikoro, le Directeur Général de la Police a affirmé que ce second Commissariat de Police contribuera sans doute à renforcer considérablement le niveau de sécurité de leur commune. « Je vous demande de vous approprier votre Police pour contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et de dialogue. » a-t-il conclu. La coupure symbolique du ruban et une visite guidée des locaux ont mis fin à la cérémonie.

Ce nouveau Commissariat est le bienvenu à Koulikoro où on enregistre de plus en plus des actes de grand banditisme, mais aussi d'incessantes incursions de djihadistes dans les environs de la ville.

■ Yama DIALLO

Koutiala : Les cotonculteurs soutiennent la transition et la mise en place d'un bureau provisoire !

Pour soutenir les autorités de la Transition et demander la mise en place d'un bureau provisoire, recommandées par les parties prenantes lors des Assises nationales sur le coton, les cotonculteurs ont animé, le 31 août 2021, un meeting à Koutiala en présence plusieurs personnalités du secteur agricole et Industriel.

Les producteurs des 5 grands secteurs du Mali se sont réunis à Koutiala pour la mise en place d'un bureau provisoire, qui organisera les prochaines élections. En outre, ils ont salué les autorités de la transition pour la réduction du prix des intrants agricoles et de celui du coton.

Le ton de la rencontre a été donné par le président de la coordination des chefs de villages de Koutiala, Mamadou Coulibaly. Il a égrené les difficultés cumulées auxquelles les cotonculteurs sont confrontés notamment la hausse du prix des engrais et celui de coton entre autres, pour ne citer que celles-ci. Ainsi, il a félicité le président de la transition, le Colonel Assimi Goita qui avait décidé de mettre

les dossiers d'atteintes aux biens publics sur la table du Pôle économique.

« En raison du climat social dans la zone CMDT de Koutiala, la direction nationale de la protection sociale et de l'Economie solidaire par la lettre 0050 du Ministère de la Santé du 11 mars 2020 avait suggéré une suppression du processus de renouvellement des organes des sociétés coopératives, des unions de secteurs, des fédérations des sociétés coopératives de producteurs de coton du Mali », a-t-il précisé.

Tour à tour, les différents cotonculteurs de la section de Koutiala, Sikasso, Kita, Bougouni et Ségou ont souligné leurs inquiétudes par

rapport à la mauvaise gestion de l'actuel bureau, avant de féliciter les autorités de la transition pour la réduction du prix des engrais agricoles et le prix de coton. « C'est une aubaine pour les cotonculteurs. Nous sollicitons l'application immédiate du rapport des assises que le président de la transition a tenu avec les acteurs de la production du coton », ont-ils dit avec satisfaction.

Aussi, ils ont demandé la mise en place immédiate d'un bureau provisoire avant les prochaines élections. « On ne peut pas en aucun cas mettre en place un bureau sans l'implication du secteur du développement social et toutes ses parties prenantes. Nous voulons seulement l'application des textes et statut réglementaire et nous demandons aux autorités de la transition de prendre leur responsabilité », a affirmé Gaoussou Sanogo, représentant de la filiale de Koutiala Mamady Dembélé représentant des cotonculteurs de la section de Kita, a sollicité l'application effective du rapport final des assises de coton, tenue depuis 4 mois. Il estime que le bureau actuel de Kita n'a pas pu soigner la plaie des producteurs de coton de la zone et demande leur départ. « Le maintien ce bureau va provoquer beaucoup de crises, parce que le premier responsable ne veut pas quitter le poste. Nous avons fait un écrit adressant au juge de Kita sans suite. Nous espérons l'appui des autorités de transition pour qu'elles réactivent le dossier », a confié Mamady Dembélé.

Enfin, le Secrétaire général, Aboubacar Sidiki Diabaté de la Fédération Nationale de la Production d'Aliments Bétail (FNPAB), a rappelé que les usines de la fédération produisent 900 000 graines de coton dont 2/3 en provenance du Burkina Faso et de la Guinée par an soit un montant de 35 milliards. En outre, elles transforment 400 000 tonnes de d'aliments bétail et 60 millions de litres d'huile par an. **Grace à cette diminution du prix de coton et des engrais, nous pouvons faire mieux. Toutefois, les analyses que nous faisons sur l'huile de coton dans les laboratoires doivent être prises en charge par l'État en termes de frais et non par les cotonculteurs**», a conclu le secrétaire général Diabaté.

■ Ibrahim Sanogo



Communiqué du Conseil des Ministres du 1^{er} septembre 2021



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 01 septembre 2021, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Santé et du Développement social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la Loi n°2018-027 du 12 juin 2018 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap.

La Loi n°2018-027 du 12 juin 2018 a été adoptée pour promouvoir et protéger les droits des personnes vivant avec un handicap.

Le présent projet de décret est adopté pour fixer les modalités d'application de cette loi.

Il permettra entre autres :

- de faciliter l'insertion sociale des personnes vivant avec un handicap ;
- de concrétiser l'égalité des chances, de promouvoir, de protéger et d'assurer la pleine et

égale jouissance de tous les droits humains et des libertés fondamentales par les personnes vivant avec un handicap ;

- d'adapter les services publics et privés aux besoins des personnes vivant avec un handicap.

2. Sur le rapport du ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret déterminant le statut de malien établi à l'extérieur et de migrant de retour.

Le projet de décret adopté précise les conditions à remplir pour bénéficier du statut de malien établi à l'extérieur et du statut de migrant de retour.

Il détermine les circonstances dans lesquelles le malien établi à l'extérieur perd ce statut et précise les conditions dans lesquelles le migrant de retour peut solliciter le soutien de l'Etat et de ses partenaires pour sa réinsertion socio-économique.

Au sens du présent de projet de décret, le malien établi à l'extérieur est un citoyen malien qui s'est installé de façon durable à l'extérieur du Mali et le migrant de retour est un citoyen malien qui, après avoir émigré, est retourné au Mali de façon volontaire, involontaire ou en situation de détresse sans avoir rempli les critères pour bénéficier de la qualité de malien établi à l'extérieur.

Il précise en outre que le statut de malien établi à l'extérieur n'est pas compatible avec celui de malien de l'intérieur.

Son adoption permettra de recentrer l'assistance du Gouvernement et de ses partenaires pour la protection et la sécurisation des migrants dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de Migration.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres l'évolution de la situation épidémiologique et de la maladie à Coronavirus marquée, notamment, par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a réitéré son appel au respect strict des mesures barrières par le personnel de l'administration et les populations et au renforcement de la vigilance des autorités sanitaires.

Bamako, le 1er septembre 2021

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Chevalier de l'Ordre national

Pour trouble à l'ordre public : Bakary Togola et son clan interdits d'accès à la C-SCPC

Sur la base du procès-verbal de passation de services et de l'ordonnance de changement de signature du Tribunal du Commerce, Bakary Togola et les siens ont été chassés de la C-SCPC.

Le vendredi dernier a été très mouvementé à la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC). Bakary Togola, le désormais ancien président de la faitière, aidé par des proches, a tenté d'organiser dans les locaux de la structure, une conférence de presse. Il en a été empêché par les membres du nouveau bureau qui ont pris fonction le 5 août dernier. Ceux-ci ont mobilisé la police contre lui. Bakary Togola s'est rabattu sur la Maison des Jeunes, d'où il a été chassé manu-militari. Cette action policière a été enclenchée sur la base du procès-verbal de passation de services, de celui portant sur l'assemblée générale électorale du nouveau bureau ainsi que

l'ordonnance du jugement en référé du Tribunal du Commerce de Bamako aussi bien que la lettre de démission du président par intérim Ampha Coulibaly (très proche de Bakary Togola).

Dans cette ordonnance du Tribunal du Commerce, le juge a autorisé le changement de signature (au niveau des banques et des partenaires) en faveur du nouveau président élu, en la personne de Bakary Koné. Dans un autre jugement en référé, le Tribunal de la Commune III a interdit au camp Bakary Togola, tout mouvement ou trouble sous astreinte de 500 000 F CFA.

Bakary Togola, sous le coup d'une inculpation pour « faux et usage de faux », « détournement

de deniers publics » et qui est en liberté provisoire, n'est plus le président de la C-SCPC depuis 2019. La structure était sous le contrôle d'un intérimaire en la personne d'Ampha Coulibaly. Cet intérim a pris fin le 5 août, à la suite d'une passation de services consacrant l'installation du nouveau bureau présidé par Bakary Koné.

Bakary Togola n'a jamais digéré sa défaite face à son homonyme Bakary Koné. Celui-ci l'a battu à plate couture à l'élection au poste de président de la C-SCPC, le 10 juillet 2021. La soudaine apparition sur les réseaux sociaux et les médias du président en disgrâce s'explique par le fait qu'il refuse d'être mis à la touche. Il a été surtout choqué par le meeting de soutien aux autorisés de la transition organisé par Bakary Koné et les siens à Koutiala, il y a quelques jours. Ces derniers ont récidivé avec une conférence de presse le jeudi 27 août pour une restitution de leur meeting de Koutiala, face à la presse.

C'est en tentant certainement de donner la réponse du berger à la bergère que Bakary Togola s'est vu opposer un nœud par la justice, avec à la clé une menace de le mettre en prison en cas de violation de la présente décision.

A. Dicko / Source : Mali Tribune





Coordination Nationale de Soutien à la Transition : Lancement officiel des activités du regroupement

La Coordination Nationale de Soutien à la Transition (CNST) a lancé officiellement ses activités à travers une cérémonie tenue, le dimanche 29 août 2021, au Mémorial Modibo Keita de Bamako. L'un des objectifs de la CNST est d'œuvrer pour une réussite totale de la transition à travers un soutien politique et populaire. Ladite cérémonie s'est tenue en présence du Président de la CNST, Ladjji Dembélé, des membres du Conseil National de Transition (CNT) dont Mohamed Ousmane Ag Mohamedoun, des Maliens de l'Extérieur et d'autres personnalités.

Après l'exécution de l'hymne national du Mali par les Pionniers, il y a eu l'allocution des uns et des autres, dont la représentante des femmes de Kati, Mme Bagayoko Mariam Coulibaly, Mohamed Ousmane Ag Mohamedoun du CNT, qui ont tous exprimé leur soutien à la transition en cours au Mali. « Les récentes crises sociopolitiques, institutionnelles et sécuritaires ont contribué à la fragilisation de

notre tissu social et notre unité nationale. Cette situation nous a permis de prendre conscience que, plus que jamais, nous avons besoin de dépasser nos différences et nous consacrer à ce qui nous unit. C'est pourquoi, nous, organisations de la société civile, forces politiques et personnalités, avons décidé de créer une Coordination Nationale de Soutien à la Transition (CNST) pour rassembler toutes les forces vives de la nation qui se soucient du devenir du pays », révèle le Manifeste de la Coordination Nationale de Soutien à la Transition (CNST) lu par son président, Ladjji Dembélé. Avant d'ajouter que la CNST est composée de 48 regroupements d'associations et de mouvements qui œuvrent pour le développement du Mali. Selon Ladjji Dembélé, la CNST se fixe comme objectifs d'œuvrer pour une réussite totale de la transition à travers un soutien politique et populaire ; d'accompagner les forces armées et de sécurité afin de recouvrer l'intégrité territoriale et la souverai-

neté de l'Etat en tout temps et en tout lieu ; d'œuvrer pour une paix durable et une réconciliation nationale ; de lutter contre la mauvaise gouvernance et la corruption ; d'œuvrer pour une participation citoyenne des Maliens établis à l'étranger dans la gestion des affaires du pays ; de veiller à une organisation des élections transparentes, crédibles et inclusives. Il a fait savoir que la CNST se positionne en rassembleur, en sentinelle permanente contre la mauvaise gouvernance et en une force de propositions pour les autorités de la République. « Nous sommes déterminés à faire nôtre toutes les solutions idoines qui conduisent au Mali Koura. Cela est notre responsabilité et notre devoir, aussi bien, pour nos ancêtres que pour les générations à venir. Dans un passé récent, nous avons vu ce Mali vert, rayonnant où il fait bon vivre. Aujourd'hui, nous voyons un Mali rouge qui pleure du sang de ses fils. Alors, nous sommes condamnés à nous mettre ensemble pour accompagner nos forces armées et de sécurité pour recouvrer notre intégrité territoriale. Pour l'honneur et la dignité retrouvée, nous ne voyons qu'un Mali, le Mali Koura fidèle à notre espérance », a conclu le président de la CNST, Ladjji Dembélé.

Aguibou Sogodogo
Source : Le républicain

Arrestation de Soumeylou Boubeye Maïga : Les militants de l'ASMA-CFP dénoncent la politisation du dossier

Le Mouvement national des jeunes, celui des femmes de l'Alliance pour la Solidarité au Mali- Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP), la plateforme des amis et clubs de Soumeylou Boubeye Maïga ont animé, le mercredi 1er septembre 2021, un point de presse. Il s'agissait pour les organisateurs d'informer l'opinion nationale et internationale de l'évolution du dossier de l'acquisition d'un aéronave et de fourniture aux Forces armées maliennes de matériels, roulants, d'habillement, de couchage, de campagne et d'alimentation (HCCA).

En plus des hommes de presse, plusieurs militants du parti ASMA-CFP ont été témoins de l'évènement. Le point de presse a été animé par Abdina Karambé, président du mouvement national ASMA-CFP. Dans ses propos introductifs, Abdina Karambé a affirmé qu'ils se sont abstenus jusque-là de parler du dossier, laissant en toute confiance la justice de notre pays faire son travail. Mais qu'à leur grande surprise ils ont constaté que le dossier a pris un tournant politique, et est même devenu simplement politique. « **Pour nous, il ne s'agit pas du camarade Soumeylou Boubeye Maïga, amis de règles, de droit et de libertés individuelles et collectives plutôt, et qui nous semblent menacées aujourd'hui au regard de certains actes et de certains faits** », a-t-il fustigé. Et d'ajouter : « **nous sommes aussi conscients que certains nous prêteront l'intention de vouloir influencer la justice. Loin de là ; qu'ils se rassurent, Soumeylou Boubeye Maïga est un citoyen comme tout autre, donc un justiciable comme tout autre. Ainsi, il est appelé comme tout autre à répondre de ses faits et actes. Mais, s'il doit répondre, cela doit se faire selon les règles prescrites par les lois de la République, librement adoptées par le peuple souverain du Mali. Pour dire ainsi que la justice doit être rendue sur la base du droit** », a-t-il précisé.

Abdina Karambé et ses camarades estiment que le dossier est politisé et que l'arrestation de Soumeylou Boubeye Maïga n'a pour dessein que de divertir le peuple malien. « **C'est ainsi que la machine fut mise en branle contre le camarade Soumeylou Boubeye Maïga à travers le dossier de l'acquisition d'un aéronave et des équipements militaires.**



Pourquoi, Soumeylou Boubeye Maïga ? Parce que ceux qui entendent se perpétuer au pouvoir pensent qu'il n'a pas le droit de demander le respect de la durée fixée à la transition comme il le fait. Ils pensent aussi qu'il constitue un prétendant sérieux qu'il faut écarter et anéantir par tous les moyens », argumente-t-il.

A titre de rappel, il indiquera que le M5-RFP avait articulé ses mots d'ordre autour du recouvrement de la souveraineté de l'Etat sur tout le territoire, de la bonne gouvernance, de la justice sociale, de la révision de l'accord issu du processus d'Alger entre autres. Les maliens constatent que rien de cela n'a été fait. Bien au contraire. Il pointe un doigt accusateur en disant qu'à part la création du comité d'orientation stratégique, aucun acte prévu par le chronogramme du référendum et des élections générales n'a été pris. Ainsi, rien n'est fait pour

l'organisation des élections, mission essentielle de toute transition. Ce qui laisse entrevoir une certaine volonté de rester au pouvoir. Toute chose confirmée par les sons de cloches entendus ici et là.

Mieux, il dira que le dossier est politique vu la célérité avec lesquelles Soumeylou Boubeye Maïga a été convoqué et placé sous mandat. « **Tout a été fait en violation de la Constitution et des lois de la République** », dénonce-t-il.

En outre, Abdina Karambé informe de que SBM est à la maison d'arrêt de Bamako où il vit avec environ 3 500 détenus parmi lesquels des terroristes, L'on perçoit la volonté de l'humilier pour le faire plier et aussi celle d'exposer sa vie.

■ Ibrahim Sanogo

Programme « Concours Jeunesse et Citoyenneté » : La 3^{ème} Edition parrainée par Mossa Ag Attaher



Le samedi 28 août 2021, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a lancé la finale de la troisième édition du Programme concours « Jeunesse et citoyenneté / Éducation à la paix au civisme et le vivre ensemble » au Pavillon des Sports du Stade Modibo KEITA. Initiée par le Groupe Citoyenneté et Droits humains, cette activité vise à inculquer aux jeunes les valeurs civiques, culturelles et sociétales afin qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôles présents et futurs dans le processus de reconstruction du Mali de demain.

C'est ainsi que conformément aux missions assignées à son département, notamment celles de la promotion de la citoyenneté, des valeurs et principes de la République et de la démocratie, le ministre Mossa Ag Attaher a décidé d'accompagner et de parrainer cette activité. Opportunité saisie par lui pour expli-

quer aux jeunes que la citoyenneté est le ciment fertilisant de la cohésion sociale, socle de la paix et facteur de développement. Cela est d'autant plus vrai, dira-t-il, qu'il ne saurait y avoir de développement sans citoyenneté et de même, il ne saurait y avoir de citoyenneté sans une participation active au développement.

Ces valeurs et principes que les jeunes ont magnifié trois jours durant, en rivalisant de talents et de créativité, s'inspirent, selon Mossa Ag Attaher, du substrat de notre civilisation millénaire, de notre terroir qui a vu naître l'homme d'Asselar, cet Homo sapiens du Mésolithique. Aux jeunes venus de Bamako, Kati, Kayes et Sikasso, qui ont concouru dans diverses disciplines que sont le sketch, le poème, le chœur, la chorégraphie, le solo, la rédaction, la lecture ainsi que le football, le ministre leur dira que tout cela magnifie la citoyenneté et ses valeurs qui ont fondé et permis d'asseoir les grands empires qui ont

traversé tout le moyen-âge jusqu'à nous.

Aussi, ne doute-t-il pas que tout cela augure déjà des écrivains en herbe pour renforcer l'environnement lettré au Mali dans le domaine de la citoyenneté et dont les meilleurs textes seront retenus pour publication dans la revue « Nous les citoyens » et cela dès la toute prochaine parution. Il en sera de même pour les compétitions de football, moments importants d'observance des valeurs olympiques, notamment la discipline, la tolérance, l'esprit de groupe, le sens du partage, le don de soi, la solidarité et le fair-play.

Et le ministre de noter : « Le portage de la citoyenneté et son ancrage dans le quotidien de chaque malienne et de chaque malien passent inexorablement par des actions globales pensées et mises en œuvre dans une démarche inclusive et/ou sectorielle. En décidant d'aborder la citoyenneté en milieu-Jeunes, le Groupe Citoyenneté et Droits humains s'inscrit clairement dans notre vision et nous conforte dans notre perception que les jeunes constituent le futur du pays et que le meilleur des investissements est celui réalisé aux jeunes.

Les représentations que je viens de voir me permettent de penser que l'avenir est plein d'espérance et que le Mali a belle perspective devant lui. Je voudrais féliciter les chefs de délégations et les encadreurs des jeunes. Je vous dis : « Bravo ». Le Mali de demain sera réalisé avec la brique de chacune et de chacun de nous. Personne ne doit s'exclure, se faire exclure, aider à se faire exclure ou être exclu. La citoyenneté est à l'aune de la brique que chacune, chacun apportera.

Par vos sketches, poèmes, chœurs, chorégraphies et solos, en somme les différentes disciplines en compétition, vous contribuez inéluctablement à l'effort de sensibilisation, de conscientisation indispensable des populations, singulièrement vos pairs pour le portage des valeurs et principes de la citoyenneté et du civisme afin de contribuer efficacement à l'édification du Mali de demain ».

Occasion, enfin, pour lui de saluer la lumineuse idée du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, de rétablir la Construction citoyenne doublée de l'Instruction civique dans les missions de l'Équipe Gouvernementale conduite par Dr Choguel Kokalla MAIGA, Premier ministre.

■ Yama DIALLO

Afghanistan : Les talibans face au défi de gouverner le pays

Après le départ des dernières troupes américaines dans la nuit de lundi à mardi, les talibans semblent s'organiser pour la suite en Afghanistan. De nombreux défis attendent les talibans alors que leur système de gouvernance n'est pas encore mis en place et que le mouvement, sorti vainqueur de la plus longue guerre dans l'Histoire des États-Unis, poursuit sa quête de légitimité sur la scène internationale.

« L'Amérique ne devrait avoir qu'une présence diplomatique à Kaboul », a voulu clarifier le porte-parole du mouvement taliban après le départ des dernières troupes américaines. Si les talibans ont remporté la guerre contre les États-Unis et leurs alliés, ils semblent vouloir rapidement normaliser leurs relations.

« Nous attendons d'eux qu'ils rouvrent leur ambassade à Kaboul et nous voulons également avoir des relations commerciales avec eux », a ajouté Zabiullah Mujahed, qui appelle d'ailleurs à la réouverture des ambassades étrangères. Un membre de la commission culturelle afghane, cité par des médias afghans, assure que l'Afghanistan ne sera pas utilisé contre les pays du monde, y compris ceux de la région. « Le monde devrait reconnaître le gouvernement afghan et coopérer avec nous pour la reconstruction et les investissements », a-t-il déclaré.

Le gouvernement taliban n'était reconnu que par trois pays lors de son régime entre 1996 et 2001 : l'Arabie saoudite, le Pakistan et les Émirats arabes unis. Les chefs du mouvement

veulent une reconnaissance internationale plus large cette fois-ci. Avant la prise de Kaboul le 15 août dernier, 36 pays avaient une représentation diplomatique dans la capitale afghane.

Le terrorisme, une crainte pour les voisins régionaux

Dans la région, les talibans réveillent de vieilles peurs. Le retour au pouvoir du mouvement en Afghanistan rappelle de mauvais souvenirs aux voisins ex-soviétiques en Asie centrale, qui craignent un mélange de crise de réfugiés et de menace jihadiste, estimant que des « combattants déguisés » pourraient se cacher parmi ces populations.

« Les premiers inquiets de ce qui est en train de se passer en Afghanistan sont les États de la région, parce qu'il y a une proximité géographique qui pourrait faciliter la diffusion du terrorisme. Et parmi les États les plus inquiets, il y a l'Inde, parce que dans la vision indienne, les talibans ont été et sont toujours soutenus par une partie de l'appareil sécuritaire pakistanais », explique Marc Hecker, Directeur de

recherche à l'Institut français des relations internationales (Ifri).

Les voisins de l'Afghanistan craignent notamment que des groupes pakistanais profitent de la situation en Afghanistan pour « se former sur place, planifier des attentats sur place et, ensuite, projeter du terrorisme », ajoute l'expert.

Une économie fragile et une population inquiète

Côté économique, la situation afghane constitue un défi de taille pour le nouveau régime, qui va devoir trouver les fonds pour verser les salaires des fonctionnaires et maintenir en état de marche les infrastructures vitales (eau, électricité, communications). « L'économie de l'Afghanistan se caractérise par sa fragilité et sa dépendance de l'aide » internationale, relève la Banque mondiale.

Selon plusieurs analystes, la pression économique pourrait nourrir le mécontentement d'une partie de la population qui avait pu bénéficier, au cours de ces vingt dernières années, d'une hausse du niveau de vie, du moins dans certaines villes.

D'autant plus que les déclarations des talibans visant à rassurer la population sur la politique intérieure du mouvement peinent à convaincre. En témoigne les milliers de personnes qui ont désespérément tenté de quitter le pays lors du pont aérien mis en place à l'aéroport de Kaboul ces dernières semaines ou via les frontières terrestres.

Source : RFI



Tchad : L'opposition s'insurge contre la version actuelle du projet de dialogue national inclusif

Les opposants au Conseil militaire de transition ont décidé de faire front commun dans une nouvelle organisation : « déclaration des organisations tchadiennes pour une transition inclusive ». Le Groupe de réflexion et d'action du 1er juin et la coalition Wakit Tama se sont engagés ensemble, ce mardi 31 août 2021, contre la version actuelle du projet de dialogue national inclusif qu'ils estiment non-représentatif de la société tchadienne.

Le Groupe de réflexion et action pour l'appel du 1er juin, une association de personnalités tchadienne ayant une aura internationale, et la coalition Wakit Tama, qui regroupe des partis politiques et associations opposés au conseil militaire de transition, ont décidé de se donner la main dans un cadre qui s'appelle « déclaration des organisations tchadiennes pour une transition inclusive ». Ces deux structures ont décidé de s'unir contre le gouvernement après la mise en place du

comité d'organisation du dialogue national inclusif.

Pour elles ce comité n'est pas représentatif de toutes les composantes de la société tchadienne. Selon le professeur Avocksouma Djona, l'un des membres de cette nouvelle alliance, la voie suivie par le Conseil militaire de transition n'est pas de nature à apaiser le peuple tchadien et à ramener la paix.

C'est pourquoi la nouvelle organisation opposée à la transition en cours entend mettre la

pression sur les autorités militaires pour qu'elles renvoient leur copie. Elle conteste notamment la méthode de désignation des personnalités qui vont siéger au sein des différentes institutions chargées de gérer la transition et s'opposent à la mise en place du conseil national de transition, le parlement provisoire, avant même la tenue du dialogue national inclusif.

Source : RFI



malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Mondial 2022 : Liverpool déclenche une polémique autour des éliminatoires en Afrique

En décidant officiellement de ne pas laisser Mohamed Salah jouer les prochains matches de sa sélection nationale, en raison des restrictions sanitaires liées à la reprise de la pandémie de coronavirus, le club de Liverpool s'est attiré les foudres de la Fédération égyptienne de football. Une affaire qui devrait concerner d'autres pays africains au vu du nombre (25) d'États inscrits sur la « red-list » britannique.

Entre le club anglais de Liverpool et la Fédération égyptienne de football (EFA), c'est loin d'être le grand amour. Cet été, la direction de l'équipe des Reds avait refusé que Mohamed Salah participe aux Jeux olympiques de Tokyo, où l'Égypte a perdu (0-1) en quart de finale contre les futurs vainqueurs brésiliens. A près d'une semaine du début des éliminatoires de la Coupe du monde, Liverpool fâche de nouveau la fédé égyptienne en empêchant sa star Mohamed Salah de disputer les matches prévus contre l'Angola au Caire (2 septembre) et contre le Gabon (6 septembre) à Franceville.

Les Brésiliens aussi bloqués

L'Égypte figure en effet sur la liste rouge du gouvernement britannique concernant la pandémie de Covid-19. Selon l'EFA, la décision de Liverpool est liée au fait que tout joueur par-

tant pour ces pays listés doit être obligatoirement isolé pendant dix jours à son retour. Liverpool qui a bien entamé la saison en Premier League avec deux victoires en deux matches n'a pas l'intention de se passer une dizaine de jours de son international égyptien. D'ailleurs, les Reds ont aussi refusé de libérer les Brésiliens Fabinho, Roberto Firmino et Alisson Becker pour les trois prochains matches de la Selecao en éliminatoires du Mondial qatarien, a révélé également la presse britannique.

Sadio Mané avec le Sénégal

Pour sa part, l'EFA a indiqué qu'elle avait demandé à la Fifa de lever les obligations de quarantaine pour les joueurs internationaux, afin de leur permettre de rejoindre leur sélection nationale. Ce qui laisse encore un espoir aux Pharaons.

Deux autres joueurs de premier plan, Moha-

med Elneny (Arsenal) et Ahmed Hassan Mahgoub (Olympiakos) ne figurent pas non plus, pour les mêmes raisons, dans la liste annoncée la semaine dernière par Hossam Badry, le sélectionneur des Pharaons.

Par ailleurs, le Sénégalais Sadio Mané, coéquipier de Salah à Liverpool, sera bien présent avec les Lions du Sénégal qui ne figure pas dans la red-list des Anglais.

Listes des pays africains sur la red-list de la Grande Bretagne : Angola, Botswana, Burundi, Cap-Vert, RD Congo, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découvert.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23